ABADIR
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 49 Avenue Charles de Gaulle - 63300 THIERS
533 888 616 RCS CLERMOND FERRAND

&&&

ACTE VALANT DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 29 JUILLET 2025

&&&

LES SOUSSIGNÉS :

- **Monsieur Alain BEAUVOIR,**
- **Monsieur Antoine MENDES-SALGUEIRO,**

Détenant ensemble la totalité des parts de la société à responsabilité limitée ABADIR désignée ci-dessus,

Agissant conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce et de l'article 20 des statuts,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de transférer le siège social de THIERS (63300) - 49 Avenue Charles de Gaulle à THIERS (63300) – 22 Rue du Verdier, et ce à compter rétroactivement du 23 mai 2025.

DEUXIÈME DÉCISION

En conséquence, les associés décident à l'unanimité de modifier l'article 4 – SIEGE SOCIAL des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

« Le siège social est fixé : 22 Rue du Verdier – 63300 THIERS. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIÈME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations de la Société.

Monsieur Alain BEAUVOIR	**Monsieur Antoine MENDES-SALGUEIRO**